

La traduction de l'imparfait du mode indicatif français en arabe.
L'exemple de « l'Étranger » d'Albert CAMUS.

Mourad DOUKARI

Résumé :

Le tiroir verbal appelé imparfait est un temps du passé de forme simple qui exprime une action non achevée. Il a son propre caractère au niveau du temps déictique / anaphorique et au niveau de l'énonciation. Sa traduction en arabe pose un certain nombre de difficultés car le rendre toujours par le syntagme kâna inaccompli pourrait être parfois erroné.

Nous essayons à la lumière du présent article de montrer que ce tiroir verbal peut se traduire par plusieurs manières. Il n'y a qu'à suivre la valeur réelle qu'exprime la forme verbale pour trouver son équivalent en arabe.

Mots-clés : traduction, traducteur, langue arabe, langue française, imparfait, L'Étranger.

الملخص:

يعتبر الزمن الفعلي المسمى « الماضي الاستمراري » زمنا من أزمنة الماضي ذو صيغة بسيطة و هو يعبر عن حدث لم ينقطع. كما يمتاز بخاصية منفردة سواء على مستوى الزمن المقامي / التكراري أو على مستوى الملفوظ. و يعترض ترجمته إلى اللغة العربية عدد من الصعوبات، إذ أن ترجمته دوما بصيغة « كان » يفعل « يمكن أن تكون في بعض الحالات خاطئة.

نحاول من خلال هذا المقال تبيان أنه يمكن ترجمة هذا الزمن الفعلي بصيغ أخرى . فلا ينبغي سوى تقفي الصيغة الحقيقية التي تعبر عنها الصيغة الفعلية لإيجاد مكافئها في اللغة العربية.

Abstract:

The French verbal tense called "imparfait" is a past time that has a simple form which expresses an unfinished action. It has its proper character in the level of deictic/ anaphoric time and in the utterance level. Its translation to the Arabic language is confronted to some difficulties because its translation always by "kâna+inaccompli" form can be wrong in some cases.

From this article, we try to demonstrate that this verbal tense can be translated by other forms. We must follow the real value which expresses the verbal form in order to find its equivalent in Arabic.

Introduction :

Si toutes les langues peuvent en substance dire la même chose, elles ne le disent généralement pas ni avec les mêmes moyens, ni nécessairement de la même manière. Chaque langue dispose d'un ensemble de règles qui lui est propre que le traducteur s'attache à les respecter pour que sa production ne (sente) pas la traduction. Lorsqu'il s'agit des langues qui n'appartiennent pas à une même famille linguistique, la confrontation des deux systèmes de langues fonctionnant de deux manières différentes devient plus importante. En conséquence, le traducteur doit être plus rigoureux et plus attentif lors du passage de l'une des deux langues à l'autre. Les deux langues que nous proposons d'étudier sont le français qui est d'origine romane et l'arabe qui est d'origine sémitique.

Dans cette recherche, nous essayons de répondre à la question suivante : comment traduire l'imparfait de l'indicatif français en arabe ? Et par quels moyens?

Le corpus choisi est composé de quatre traductions en arabe de « l'Etranger »¹ d'Albert CAMUS. Le choix du corpus a été conditionné par l'existence de plusieurs traductions et parce que le roman est un des genres littéraires le plus traduit. La première traduction de notre corpus est celle de deux libanais : Fawzi Atwi et Nadîm Mer'achli, publiée au Liban en 1967. La deuxième est la traduction de Souheil Ayoub, publiée en 1980. La troisième traduction est celle d'Ayda Idris en 1990. Une quatrième traduction de Mohammed Ghattas publiée en 1997.

Le tiroir² verbal appelé « imparfait » est un temps du passé de forme simple qui exprime une action inachevée. D'après les définitions classiques, c'est le temps qui exprime la durée de l'action par excellence : il ne marque ni le début ni la fin. C'est pour cette raison peut-être qu'il est qualifié de présent en cours dans le passé. L'imparfait présente deux valeurs sémantiques fondamentales : l'une temporelle, l'autre modale. Si l'on compare les deux énoncés : *je lis mon livre* et *je lisais mon livre*, on peut constater que les deux énoncés présentent l'événement en plein déroulement. La différence entre les deux énoncés consiste en ce que, dans le premier énoncé, le procès coïncide avec le moment de l'énonciation, ce qui lui donne la valeur d'*actuel*, tandis que dans le deuxième énoncé, le procès dénoté par le verbe est situé antérieurement au moment de l'énonciation. Ceci explique la valeur inactuelle

1- Albert, Camus, L'Etranger, Gallimard, Paris, 2005.

2- Nous avons utilisé le terme « tiroir » pour éviter toute confusion avec le terme « temps ».

attribuée à l'imparfait.

Les deux valeurs d'inaccompli et de non actuel constituent la base des définitions de l'imparfait proposées par les grammairiens. En voici quelques unes : « l'imparfait de l'indicatif dénote un procès situé hors de l'actualité présente du locuteur »¹, « Il exprime une position de transposition du présent actuel dans un moment qui n'est pas l'actualité du sujet parlant »², « L'imparfait est en continuité aspectuelle avec le présent, puisque comme lui, il est impropre à l'accompli et ne marque pas les limites du procès. Il présente la transposition du présent dans le passé et il sert essentiellement à marquer la simultanéité »³, L'imparfait, à strictement parler, ne réfère pas à un procès passé, c'est-à-dire antérieur au moment de l'énonciation. (...) L'imparfait apparaît donc comme un homologue du présent par rapport à un repère antérieur : si le repère du présent, c'est le moment de l'énonciation, celui de l'imparfait n'est autre qu'un moment dont l'énonciateur parle. Par conséquent, ce n'est pas le procès qui est passé, mais le point de vue auquel on se situe pour le saisir en cours de déroulement⁴.

Pour la plupart des grammairiens, l'imparfait est avant tout duratif. Touratier conteste la mise en rapport de l'imparfait avec la notion de durée et déclare : En réalité quand son signifié est appliqué au temps, l'imparfait indique simplement que le procès concerné est non actuel au point de vue temporel, c'est-à-dire passé et rien de plus. Et il se distingue alors du passé simple en ce qu'il ne précise pas que l'action inscrite dans le passé est objectivement délimitée et correspond à un fait historique bien isolable du reste du passé, avec un début et une fin parfaitement identifiés⁵. Ce signifié de non actuel constitue la valeur de base de l'imparfait. Il est apte à justifier et à expliquer tous les emplois de l'imparfait de l'indicatif. En effet, au sein de l'arrière plan narratif, l'imparfait est appliqué au domaine temporel. Il désigne alors le passé et a ainsi la possibilité de représenter des procès continus dans la sphère temporelle du récit qui lui-même se déroule au passé. Ces procès de l'imparfait de l'indicatif ne sont pas eux-mêmes des événements parce qu'ils ne possèdent pas cette qualité de fait, comme c'est le cas des procès au passé simple.

1 Riegel, Martin, Grammaire méthodique du français, PUF, Paris, 1994, p. 305.

2 Charaudeau, Patrick, Grammaire du sens et de l'expression, Hachette, Paris, 1992, p. 462.

3 Gardes -Tamine, Joëlle, La grammaire2 : syntaxe, Armand Colin, Paris, 1990, p. 80.

4 Maingueneau, Dominique, Syntaxe du français, Hachette, Paris, 1994, p. 87.

5 Touratier, Christian, « Récit et temps verbaux », L'information grammaticale, n°41, Paris, 1989, pages 3-5.

L'imparfait est un temps anaphorique, parce que son interprétation exige toujours la prise en compte d'une situation temporelle du passé, donc d'un antécédent, explicite ou implicite¹. L'imparfait est conforme au discours mais aussi au récit. Sa référence temporelle est marquée par un autre temps du passé qui le précède ou, rarement, qui le succède. Cet autre temps du passé peut être le passé simple ou le passé composé dans le texte. Cela veut dire que l'imparfait est un temps du passé anaphorique qui est conforme au discours et au récit.

1 . Les emplois temporels de l'imparfait :

L'imparfait offre une multitude de possibilités d'emploi et d'interprétation qui donne la preuve d'une richesse sans égale. Comme l'imparfait appartient aux deux modes d'énonciations : le récit et le discours, nous proposons d'étudier ses emplois dans chaque plan d'énonciation de façon distincte et nous commençons par le récit.

1-1 . L'imparfait dans le récit :

Le premier rôle de l'imparfait dans un récit est de décrire les circonstances (événements, décor). Il consiste à situer les événements du récit en fournissant le cadre de l'action, ou en décrivant les différents protagonistes. Les descriptions et le fond de décor ont donc pour but de servir uniquement le cadre de l'intrigue de l'histoire narrée. Ces éléments de descriptions ne sont des événements de récit. Ils existent avant l'action rapportée au passé simple en général dans un récit et durent même après son achèvement. En plus, ils peuvent interrompre à n'importe quel moment le déroulement de l'action pour décrire des événements passés qui ne font pas partie de l'action principale. De ce fait, ces actions passées paraissent accessoires ou secondaires d'une part, et non délimitées et donc plus ou moins duratives d'autre part². Cette notion existe chez Weinrich³ qu'il appelle l'arrière plan narratif.

Dans un récit, les commentaires ou réflexions sur l'action principale⁴ reviennent à l'imparfait. Le rôle de ces procès à l'imparfait est de bien cerner les événements principaux, les éclaircir en définissant leurs circonstances, en les

1 Berthonneau Anne-Marie et Kleiber Georges, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait : L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », Langages, 1993, p.66.

2 Touratier, Christian, Le système verbal français, Armand Colin, Paris, 1996, p. 114.

3 Weinrich, Harald, Le Temps Tempus, traduction française de M.Lacoste, Seuil, Paris, 1973.

4 Imbs, Paul, L'emploi des temps verbaux en français moderne, essai de grammaire descriptive, Klincksiek, Paris, 1960, p. 91.

analysant avec des réflexions personnelles, en un mot en apportant des informations supplémentaires nécessaires. Ces événements racontés par le biais du commentaire ont la possibilité d'être simultanés à un ou plusieurs événements de l'action principale. Mais ils n'en font pas partie non plus à l'instar de l'imparfait descriptif.

L'imparfait n'est seulement le temps descriptif dans un récit, il convient pour tout ce qui n'appartient pas à la trame événementielle du récit, pour tout ce qu'on pourrait appeler les parenthèses ou les suspensions narratives¹. Ces parenthèses dont le contenu n'appartiennent pas à la narration proprement dite, font partie pour autant du récit en général et contribuent d'une façon ou d'une autre à construire l'intrigue du récit. Or, l'imparfait peut affecter des événements historiques qui devraient faire partie de l'action principale mais pour des raisons propres au narrateur, ils n'y sont pas intégrés. Le narrateur en les signalant au destinataire par l'imparfait, éloigne le lecteur du cadre chronologique des événements et donne à cette date une importance illimitée par le temps. Dans un tel cas, il peut s'agir d'un simple effet de dramatisation voulu par le narrateur.

1-2- L'imparfait dans le discours :

Les emplois de l'imparfait dans le discours n'ont pas les mêmes interprétations que dans le récit. Puisque comme l'avait bien noté Benveniste, les coordonnées spatio-temporelles de l'énonciation de récit ne sont pas celles de l'énonciation du discours. De ce fait, dans un énoncé comme : *Karim, qui était mon voisin à Bouira, se marie cet été.*

L'emploi du verbe être à l'imparfait indique que Karim a été le voisin du locuteur à un moment du passé et à présent il ne l'est plus. Cette vérité n'est plus valable pour le moment où se situe l'énonciation. En revanche, dans le cas du récit, l'imparfait fait marque purement et simplement, que la proposition est présentée comme vraie au moment du procès rapporté au passé simple². L'énoncé Il portait la barbe emprunté à Le Guern montre clairement que cette proposition n'a pas la même signification selon qu'elle est insérée dans un contexte discursif ou dans un contexte narratif. Dans les deux cas de figure, l'énoncé présente comme vrai le fait que le sujet de la phrase portait la barbe à un moment donné du passé. Mais s'il s'agit d'un discours direct, l'emploi de l'imparfait désigne que le sujet de la phrase ne porte plus la barbe au moment de l'énonciation à moins que le locuteur précise le contraire dans son discours,

¹ Touratier, Christian, *ibid*, p. 120.

² Le Guern, Michel, « Note sur le verbe français », *Sur le verbe*, Presses Universitaires de Lyon, 1986.

comme dans : Il portait la barbe l'an passé et la porte encore aujourd'hui.

Ainsi, l'emploi du passé dans un discours direct exclut l'actualité de manière implicite ; alors que dans le récit, il n'existe aucune implication de ce genre. Car les événements sont déconnectés par rapport à (ici et maintenant) et sont impérativement situés par rapport à la chronologie même du récit.

1 – 3 - Les valeurs aspectuelles de l'imparfait :

Les valeurs durative et itérative sont deux valeurs temporelles à nuances aspectuelles que la tradition grammaticale reconnaît depuis longtemps à l'imparfait. Aujourd'hui, cette thèse de temps duratif ou itératif est fortement contestée par les linguistes. Dans l'énoncé suivant :

Tous les soirs, il se dirigeait vers le pont et restait des heures contempler le paysage.

La valeur durative découle en réalité du sémantisme du verbe (rester) qui confère au procès à l'imparfait restait cette qualité de duratif. La présence lexicale de des heures renforce également cette notion de durée. D'autre part, certains constituants de cet énoncé tel que tous les soirs confèrent au procès à l'imparfait qui le suit cette notion de répétition. C'est grâce à tous ces éléments que tout l'énoncé et par suite les procès à l'imparfait qu'il contient acquièrent les notions d'itératif et de duratif. Ce n'est pas par lui-même qu'un procès à l'imparfait saurait exprimer le répétitif. Le morphème d'imparfait n'a non plus par lui-même aucune valeur aspectuelle lorsqu'il est employé au domaine temporel. Les procès à l'imparfait pouvant être répétés ou uniques, duratifs ou momentanés, il est clair que l'imparfait n'est ni intrinsèquement, ni explicitement lié à la répétition ou à la durée. ¹

1-4- Les valeurs modales de l'imparfait :

Les emplois modaux de l'imparfait peuvent être caractérisés comme servant à atténuer les propos de l'énonciateur. Considérons les exemples suivants:

1. Si tu voulais, nous pourrions aller à la mer.
2. - Qu'est ce que tu fais demain ? - Rien - Si on allait au cinéma ?
3. Je voulais vous demander si... Je venais juste de vous dire que ...

Tous les imparfaits de ces énoncés peuvent être remplacés par un présent.

Ce qui donne respectivement:

1. Si tu veux, nous pourrions aller à la mer.
2. -Qu'est ce que tu fais demain ? -Rien - Si on va au cinéma ?

¹ - Touratier, Christian, op.cit, p. 134.

3. Je veux vous demander si... Je viens juste de vous dire que ...

Donc, l'imparfait ici, ne désigne pas le passé. Cependant, l'emploi de l'imparfait est dû à cette notion d'atténuation que ce tiroir verbal peut apporter. À sa place, le présent serait considéré très terre à terre et par la suite très brusque : toute demande, tout conseil considérés comme plutôt gênants sont alors formulés -entre autre- à l'aide d'un procès à l'imparfait. D'un autre côté, les imparfaits des énoncés cités permettent à l'énonciateur de prendre des distances par rapport à ses propos et d'atténuer ainsi leur force. Il s'agit donc des valeurs purement modales. Ces valeurs modales montrent que le locuteur prend de la distance, considère de loin et comme étrangère la chose qui, cependant, constitue bien son actualité ¹.

De cette façon, le locuteur croit laisser à son interlocuteur par politesse, le choix d'obéir à sa demande ou pas. Ce qui nous amène à dire que ce n'est pas la notion temporelle de l'imparfait qui est mise en jeu dans ces énoncés. Ces procès à l'imparfait insérés dans un discours direct correspondent au moment de l'énonciation, c'est-à-dire au moment actuel de l'interlocuteur. Le moment présent ne faisant pas partie du registre temporel de l'imparfait de l'indicatif, toute notion temporelle est éliminée dans l'interprétation de ces procès à l'imparfait. Or, ce n'est pas le passé qui est mis en jeu dans de tels emplois (puisqu'on aurait pu facilement avoir un futur de politesse), mais plutôt la distance par rapport à la personne à qui on s'adresse et par rapport aux paroles qu'on prononce. En prenant ses distances, le locuteur croit accorder plus de respect à son interlocuteur, ce qui augmenterait les chances de la réalisation de sa requête. De même, en prenant ses distances avec les propos qu'il énonce, le locuteur se sent plus au moins irresponsable ou plutôt loin de ce qu'il vient d'émettre : un moyen parmi d'autres pour sauver la face en cas de refus. De toute façon, en préférant l'utilisation de l'imparfait à celle du présent dans ce cas, le locuteur confère aux procès en question une moindre présence, une existence plus estompée. C'est ce qui est en général recherché en formulant une demande.

Un autre emploi de l'imparfait, très proche de l'imparfait de « politesse » ou l'imparfait d'atténuation, est « l'imparfait des commerçants que Marc Wilmet appelle imparfait forain » ² :

1 - Wagner Robert Léon, Pinchon Jacqueline, Grammaire du français classique et moderne, Hachette, Paris, éd 1991, p. 386.

2 - Wilmet, Marc, « L'éternel imparfait », Modèles linguistiques, t.IX, fasc. 2 : ENASM, Lille, 1987, p. 171.

1. Elle n'est pas encore servie la petite dame ?
2. Qu'est ce qu'elle voulait la dame ?
3. Qu'est ce qu'il lui fallait, ce matin, la petite dame ?

L'imparfait ici « renvoie à une situation du passé, à savoir celle où la cliente attendait que le commerçant puisse la servir »¹. En employant l'imparfait, « le locuteur signale en somme à l'interlocuteur que celui-ci était mentalement présent avant même qu'on lui adresse la parole. En indiquant à la clientèle qu'il a aperçu son attente, le marchand lui signifie aussi qu'il ne pouvait pas la servir plus tôt, et, par là, s'en excuse indirectement ».²

Concernant l'imparfait « hypothétique », « le présent (...) ancre l'hypothèse dans le réel, l'imparfait la place dans la fiction »³. Dire *Si j'avais le temps je t'expliquerais cela en détail* (sous entendu : mais je n'ai pas le temps), « c'est construire une situation fictive, décrochée de celle présente, à l'intérieur de laquelle on peut imaginer des possibles tout en posant leur caractère irréel »⁴. En revanche, le même énoncé au présent : *Si j'ai le temps, je t'expliquerai cela en détail*, fait de l'hypothèse une hypothèse réalisable.

L'imparfait hypocoristique est un imparfait curieux qui apparaît « dans le langage parlé des enfants (à qui on s'adresse à la troisième personne) »⁵. Cela concerne également le langage parlé aux animaux.

1. Il avait de gros chagrin le petit bébé.
2. Il était mignon le petit toutou.

Paul Imbs a tenté d'expliquer l'usage de cet imparfait par une métaphore : « Le recul dans le passé symbolise l'écart qui sépare le monde de la personne adulte du monde de l'enfant auquel elle s'adresse : en pénétrant dans l'univers des enfants, l'adulte suggère, par l'imparfait, à la fois un univers réel comme le passé, et un univers éloigné du présent des adultes »⁶. D'autres renvoient cet emploi au « blocage de l'échange verbal »⁷. Les bébés et les animaux qui ne parlent pas encore ou ne parlent pas du tout, ne sauraient donc

¹ - Berthonneau Anne-Marie et Kleiber Georges, « "imparfait de politesse" : rupture ou cohésion ? », Travaux de linguistique, 29, 1994, PP.59-92, p. 74.

² - Berthonneau Anne-Marie et Kleiber Georges, Ibid, p. 76.

³ - Riegel, Martin, op.cit, p. 309.

⁴ - Maingueneau, Dominique, op.cit, p. 26.

⁵ - Imbs, Paul, op.cit, p. 97.

⁶ - Imbs, Paul, op.cit, p. 97.

⁷ - Maingueneau, Dominique, op.cit, p. 96.

être un véritable interlocuteur. « Le glissement du présent à l'imparfait permet ainsi au locuteur de ne pas véritablement prendre en charge ce qu'il dit »¹.

Donc les deux valeurs fondamentales de l'imparfait, l'inaccompli et l'inactuel, détermine la place de l'imparfait dans le système verbal français.

2- Traduire l'imparfait en arabe :

Nous commençons l'analyse de l'imparfait par une mise au point de l'arrière plan dans le récit narratif. Il est à signaler que nous ne commentons pas les erreurs de traduction comises dans notre corpus.

2-1- L'arrière plan dans un récit :

Dans le récit, les événements sont localisés les uns par rapport aux autres. Les événements ne sont pas isolés, ils se succèdent, dans la continuité narrative. Une narration est forcément évocatoire, elle considère toujours les faits de l'extérieur, mettant en place un enchaînement d'événements complets, fermés et situés les uns par rapport aux autres.

Contrairement au premier plan, l'arrière plan constitue le cadre à l'intérieur duquel se détachent les événements. Les formes verbales qui introduisent ce type d'expression de la temporalité doivent être à caractère ouvert, permettant ainsi de couvrir voire dépasser la durée introduite par un procès de premier plan.

Cette notion concerne le présent travail, une forme verbale finie qui, employée seule ou avec d'autres éléments contextuels, renvoie à la représentation d'un procès comme n'impliquant pas de limites, comme à caractère ouvert. La caractéristique essentielle de ce type d'expression de la temporalité est son aptitude à présenter les circonstances au milieu desquels se produisent les événements. Il s'agit donc d'une notion, qui tout en s'opposant à la notion du premier plan, forme avec elle une sorte de corrélation. Il s'agit d'un couple qui sert à présenter un type particulier d'alternance au sein du récit traditionnel.

L'imparfait français est la forme verbale qui sert à rendre compte de l'arrière-plan. Il est plutôt un descriptif du passé qu'une forme d'évocation ou de simple constatation de l'événement. Ceci explique le fait qu'il exprime l'arrière plan puisque sa fonction est d'abord de décrire de l'intérieur une situation préalablement évoquée, ce qui exclut en principe la possibilité d'introduire un nouvel événement. En arabe, la forme verbale qui sert le mieux à introduire ce type d'expression de la temporalité est la forme préfixée. Cette forme qui

¹ - Maingueneau, Dominique, Ibid, p. 97.

présente des possibilités d'emploi plus variées que celles de la forme suffixée, admet, outre ses emplois à valeur temporelle, des emplois à valeurs modales. Il s'agit ainsi d'une forme riche en possibilité d'interprétation.

Dans un récit, il existe deux types d'interprétation de la présence de procès appartenant à l'arrière plan. Nous avons d'une part, le cas où l'arrière plan constitue en somme l'ensemble des circonstances à l'intérieur desquelles un ou plusieurs événements peuvent avoir lieu. D'autre part, nous avons le cas où l'arrière plan constitue une sorte de commentaire d'un ou de plusieurs événements qui ont déjà eu lieu. Le plus souvent, avec le premier type d'interprétation, la forme verbale qui sert à rendre compte de l'arrière plan précède celle servant compte du premier plan, avec le deuxième type d'interprétation, elle la suit. L'arrière plan a essentiellement pour fonction de décrire les situations dans leur stabilité, et les événements correspondent à des changements successifs introduits dans les situations. Nous pouvons ajouter que l'arrière plan, puisqu'il ne date pas, ne peut pas reproduire l'avancée du temps.

En français, dans les descriptions, les suites d'imparfaits représentent normalement, comme les suites de présents, des états de choses concomitants, et non successifs : une succession de verbes à l'imparfait s'interprète comme une série de caractères de la même entité, verbales simultanément.

En arabe, la forme inaccomplie (forme préfixée) précédée de l'auxiliaire *kâna* est la forme la plus répandue dans la traduction de l'imparfait. En effet, ce syntagme sert à rendre compte des deux valeurs de base de l'imparfait à savoir : l'inaccompli et l'inactuel. *Kâna* (passé) Forme préfixée (inaccomplie) Imparfait. Mais *Kâna+inaccompli* ne peut pas rendre les nombreuses valeurs qu'expriment l'imparfait. La preuve en est les nombreuses traductions trouvées dans notre corpus.

Mais avant de procéder à l'analyse des différentes traductions, nous avons choisi de classer à part les verbes *être* et *avoir*, employés à l'imparfait ; vu leur spécificité. Il est à noter quand même que la forme accomplie est la forme souvent appelée pour traduire le verbe *être*, employé à l'imparfait. C'est le cas aussi pour le verbe *avoir*. Nous ne traiterons pas des traductions de ces deux verbes parce qu'ils ne présentent pas de traductions diversifiées.

2-2- Traduire l'imparfait descriptif :

« ... *Un léger bruit de moteur est monté dans l'air calme jusqu'à nous. Et nous avons vu, très loin, un petit chalutier qui avançait, imperceptiblement, sur la mer éclatante. Marie a cueilli quelques iris de roche. De la pente qui descendait vers la mer nous avons vu qu'il y avait déjà quelques baigneurs.*

L'ami de Raymond **habitait** un petit cabanon de bois à l'extrémité de la plage. La maison **était** adossée à des rochers et des pilotis qui la **soutenaient** sur le devant **baignaient** déjà dans l'eau. Raymond nous a présentés. Son ami **s'appelait** Masson. **C'était** un grand type, massif de taille et d'épaules, avec une petite femme ronde et gentille à l'accent parisienne. (L'Etranger : 80-81)

Comme le montre ce paragraphe, l'imparfait descriptif permet de produire un certain temps d'arrêt. Il permet de s'attacher sur un personnage ou sur l'un des constituants du cadre spatio-temporel. Pour sa traduction, il n'y a pas beaucoup de diversité, l'emploi de **kâna** est quasi systématique dans les traductions. En voici un exemple:

«وتصاعد هدير محرك خفيفا حتى بلغ آذاننا ورأينا زورقا قديما من بعيد ينسل انسلالا فوق مياه البحر الشديدة الزرقة. قطفت ماري بعض سوسن الصخور. ورأينا من المنحدر الهابط نحو البحر أن بعض المستحمين قد سبقونا. كان صديق ريمون يقيم في عشة خشبية في الطرف الأقصى من الساحل، استندت مؤخرتها إلى بعض الصخور و سبحت الركائز التي قامت عليها مقدمتها في مياه البحر. وقام ريمون بتعريف بعضنا على البعض الآخر. كان صديقه ماسون رجلا طويل القامة، ضخم الجثة، عريض المنكبين، أما زوجه فقد كانت قصيرة القامة بدينة، لطيفة و ذات لهجة باريسية.¹»

Dans l'exemple suivant, nous avons des imparfaits descriptifs qui sont traduits en arabe par un nom :

« Il m'a semblé que ses yeux **brillaient** et que ses lèvres **tremblaient**. Il **avait** l'air de me demander ce qu'il **pouvait** encore faire » (L'Etranger : 142).

فبدا لي بريق عينيه واضطراب شفتيه، كأني به يسألني عما يمكنه أن يفعل أكثر من ذلك.²

Le traducteur a choisi deux noms : اضطراب (trouble) et بريق (brillance)

pour rendre les deux verbes à l'imparfait. Il est vrai que le nom par nature ne porte aucun indice de temps mais nous estimons que cela ne nuit pas au sens en général, car ces imparfaits brillaient et tremblaient sont deux imparfaits de description. Le premier verbe décrit les yeux et le deuxième verbe décrit les lèvres. Or, il n'y a pas de temps d'événement. Ce qui rend cette traduction acceptable et elle a transmis l'idée, ce qui est le plus important en matière de traduction.

1- Fawzi, Atwi et Nadîm, Mar'achli, Traduction de l'Etranger, Liban, 1967, p. 63

1- Atwi, Fawzi, op.cit, 109.

2-3- Traduire l'imparfait narratif :

L'imparfait narratif n'est pas l'équivalent au passé du présent de narration. Certes, comme le présent de narration, c'est un temps ouvert qui représente des faits événementiels fermés, mais à la différence du présent, il appartient de droit à l'univers narratif. La caractéristique essentielle de l'imparfait narratif, c'est de placer les faits sur un deuxième plan narratif, distinct de celui des événements présentés au passé simple. L'imparfait narratif introduit du nouveau, mais pas de la même manière que le passé simple. Le nouveau au passé simple, c'est un événement de plus dans la même suite narrative. Le nouveau, à l'imparfait narratif, c'est un fait qui est placé sur un plan second. Un test simple pour cet imparfait narratif, c'est qu'il peut être remplacé par un passé simple. Mais l'effet stylistique pittoresque disparaît avec ce dernier. L'effet de l'imparfait provient du conflit entre l'aspect non limité de ce temps verbal et son contexte qui impose une vision limitée du procès.¹ En voici un exemple :

« ...J'étouffais en criant tout ceci. Mais, déjà, on **m'arrachait** l'aumônier des mains et les gardiens me menaçaient. Lui, cependant, les a calmés et m'a regardé un moment en silence » (L'Etranger : 184).

كنت أصبح بهذه الكلمات و أنا أختنق فأسرع الحراس و شرعوا يحاولون انتزاع الكاهن من بين يدي².

Pour rendre compte de l'effet pittoresque de l'imparfait qui montre le procès comme en train de se produire, le traducteur Ayoub a opté pour le verbe inchoatif شرع (commencer à essayer d'arracher) qui exprime le déroulement du procès et garde ce sentiment de proximité par rapport à l'action. Nous pensons que le recours aux verbes dits inchoatifs est très bien réussi ici. En revanche, كان « قد » انتزع dans les traductions suivantes, ne remplissent pas la même fonction et ne rendent pas le même effet. Le lecteur peut facilement le détecter et sentir la rupture dans la succession des faits. Voici ce que ça donne en français : Je criais jusqu'à ce que j'ai commencé à étouffer. Mais, eux, ils avaient déjà arraché l'aumônier de mes mains.

« لقد كنت أصرخ حتى أنني أوشكت على الاختناق و لكنهم كانوا قد انتزعوا القس من بين يدي³ »

1 - Tigeby, Knud, Précis historique de grammaire française, Akademisk, Forlag, Copenhague, 1974.

2 - Ayoub, Souheil, op.cit, p. 124.

1- Ghattas, Mohammed, traduction de L'Etranger, Liban, 1990, p.115

J'étouffais en prononçant tout ça. Mais, eux, ils étaient déjà venus pour m'arracher l'aumônier de mes mains.

« كنت أختنق و أنا أنطق بهذا كله ولكنهم كانوا قد جاؤوا ينتزعون الكاهن من يدي »¹

Voici un autre exemple : 2- « *Les derniers trames passaient et emportaient avec eux les bruits maintenant lointain du faubourg* » (L'Etranger : 52).

1 - و مرت آخر حافلات الترام حاملة معها ضوضاء المدينة البعيدة.²

2 - ومرت آخر حافلات الترام فهمدت آخر ضجة للشارع مع مرورها.³

3 - وكانت آخر الحافلات تمر وتحمل معها ضجة الضواحي التي باتت الآن بعيدة.⁴

Nous pensons que l'imparfait dans cet exemple met l'accent sur l'état résultant du passage des trames et non sur le déroulement du procès en lui-même. Ainsi, l'emploi des formes accomplies dans les premières traductions est correct. Le nom d'agent حاملة (emportant) rend bien l'image de l'après passage des trames. De même pour le verbe همدت (se calmer à l'accompli). Il exprime bien le silence qui s'est installé après le passage des trames. Tandis que وكانت تمر et و كانت تحمل dans la traduction de Idris, n'ont pas réussi à exprimer le procès. Car, l'emploi de kâna verbe à l'inaccompli ici exprime le procès en train de se dérouler, ce qui rend cette image un peu bizzare en arabe : Les trames étaient en train de passer et en train d'emporter avec eux les bruits.. .

3 – « *Mais j'ai attendu dans la cour, sous un platane, je respirais l'odeur de la terre fraîche et je n'avais plus sommeil* » (L'Etranger : 22)

أ- و لكنني انتظرت في الساحة تحت إحدى أشجار الدلب فتشقت رائحة الأرض الندية و أحسست بالنعاس يبارحني.⁵

ب - انتظرت في الساحة تحت شجرة دلب. كنت أتشقق روائح الأرض الباردة فشعرت أنني لم أعد أشعر بالنعاس.⁶

ج - و لكنني انتظرت في الساحة تحت شجرة دلب. كنت أتشقق روائح الأرض الندية و لم أكن أشعر بعد بالنعاس.⁷

1 - Idris, Ayda, traduction de L'Etranger, Liban, 1997, p. 104.

2 - Atwi, Fawzi, op.cit, p.44.

3 - Ayoub, Souheil, op.cit, p. 34.

4 - Idris, Ayda, ibid, p. 31.

5 - Atwi, Fawzi, op.cit, p. 21.

6 - Ayoub, Souheil, op.cit, p. 15.

7 - Idris, Ayda, op.cit, p. 16.

د - رحت أنتظر في الفناء. كنت أشم رائحة الأرض حديثة الحرث و لم أعد في حاجة إلى النوم.¹

On a l'impression que les phrases dans la traduction de Idris, sont coupées les unes des autres et cela revient selon nous à la non concordance des temps verbaux employés dans la traduction. Cela vaut également pour Ghattas. Dans cet exemple, le deuxième verbe de la phrase introduit par kâna+inaccompli est incompatible avec le premier verbe de la phrase car s'il s'agit un imparfait descriptif ou d'un imparfait narratif, dans les deux cas, l'emploi de kâna inaccompli est inapproprié. Rappelons-le, l'imparfait ne sert pas à avancer le temps du récit et dans cet exemple, le verbe respirer succède au fait d'attendre dans la cour. Donc, l'emploi de l'imparfait est voulu par l'auteur qui s'attarde sur un verbe perfectif et le décrit comme en train de se dérouler. Mais il ne le montre pas comme inachevé, la traduction de Atwi a rendu le temps du verbe par un accompli contrairement aux autres qui ont raté complètement le sens. Une autre possibilité c'est d'employer un verbe inchoatif qui rendra plus ou moins cet effet pittoresque de l'imparfait comme par exemple : رحت أنتشق :

4 - « *Peu après, l'un des vieillards s'est réveillé et il a beaucoup toussé, il crachait dans un grand mouchoir à carreau.* » (*L'Etranger* : 21)

أ - وبعد قليل فاق أحد العجزة واتباه سعال شديد وراح يبصق في منديل مربع الشكل.²

ب - استيقظ أحد الشيوخ و سعل مرار كثيرة. وبصق في منديل كبير مزخرف بمربعات.³

Nous remarquons qu'avec *وبصق* dans la traduction de Ayoub, le traducteur a rendu le sens et non pas l'effet. L'imparfait narratif cherche à présenter l'action comme en train de se dérouler. Et ce n'est qu'avec *يراح يبصق* que cet effet est rendu. Par contre, dans la traduction suivante, ni le sens ni l'effet est rendu et nous expliquerons pourquoi:

وبعد قليل استيقظ أحد العجائز و سعل كثيرا. كان يبصق في منديل كبير ذي مربعات.

La traduction par le syntagme kânainaccompli est complètement erronée ici car il ne s'agit pas d'abord d'une action qui se produit plusieurs fois

¹ - Ghattas, Mohammed, op.cit, p. 19.

² - Atwi, Fawzi, ibid, p. 20.

³ - Ayoub, Souheil, op.cit, p. 14.

pour justifier ce choix de traduction ; ensuite, il ne s'agit pas non plus d'une action inachevée dans le passé. Or, cette traduction est contestée tant sur la forme que sur le fond.

L'imparfait narratif peut se traduire par وهو يفعل (être en train de ...). Voici un exemple :

« *Au dehors, tout était calme, nous avons entendu le glissement d'une auto qui passait, j'ai dit : il est tard Raymond le pensait aussi. Il a remarqué que le temps passait vite et dans un sens, c'était vrai.* » (L'Etranger : 55)

أ - « وفي الخارج كان كل شيء هادئا. ولقد سمعنا انزلاق إحدى السيارات وهي تمر آنذاك. فقلت: «ها قد أصبحنا في ساعة متأخرة وكان ريمون يوافقني التفكير ذاته، فقال» إن الوقت يمر بسرعة و ذلك في وجه من الوجوه أمر صحيح»¹.

ب - « و كان كل شيء في الخارج هادئا و قد سمعنا صوت سيارة تمر وقلت: «الوقت متأخر» و كان ريمون يفكر بذلك أيضا و لاحظ أن الوقت كان يمر بسرعة»².

Ce paragraphe commence par une description de ce qui se passe dehors avec tout était calme et qui est traduit sans surprise par kâna. Le verbe passer décrivant la voiture est rendu par وهي تمر (en train de passer). Le de وهي est un subordonnant. Il est indispensable. Sans lui, la proposition وهي تمر deviendrait incorrecte avec son contexte. Le complexe وهي تمر introduit une proposition circonstancielle d'état. Elle exprime un procès concomitant de celui énoncé en principale. Ainsi, nous jugeons que l'image de la voiture qui glisse en passant est parfaitement rendue dans cette traduction.

Après ces multiples exemples, nous pouvons déduire que la meilleure manière pour rendre l'imparfait narratif en arabe, est l'emploi d'un verbe inchoatif à l'accompli devant le verbe en question.

2-4-Traduire l'imparfait d'habitude :

1- « *Il m'a dit que souvent ma mère et M. Pérez allaient se promener le soir jusqu'au village, accompagnés d'une infirmière* » (L'Etranger : 27)

أ - كانا في أكثر الأحيان يمضيان مساء، معهما ممرضة في نزهة إلى القرية.³

ب - أذكر أنه قال أن العجوز بيريز وأمي اعتادا القيام بنزهة طويلة معا في بودة المساء...⁴

1 - Atwi, Fawzi, op.cit, p. 46.

2 - Idris, Ayda, op.cit, p. 32.

3 - Atwi, Fawzi, op.cit, p. 24.

4 - Ayoub, Souheil, op.cit, page 18.

ج - قال لي أن أمي غالبا ما كانت تخرج مع السيد بيريز ليتنزها مساء حتى القرية ترافقهما ممرضة.¹

En français comme en arabe, des éléments du contexte servent à exprimer l'habitude ou la répétition. Dans cet exemple, il y a l'adverbe souvent qui ajoute aux deux valeurs de base de l'imparfait cet aspect itératif. Dans les traductions, on trouve des locutions comme في أكثر الأحيان (la plupart du temps), des adverbes tels que : غلبا (souvent) ou même des verbes comme اعتاد (s'habituer).

2- « *C'est à l'aube qu'ils venaient, je le savais* » (L'Etranger : 172).

- إنهم يأتون دائما عند الفجر. لقد كنت أعرف ذلك.²

Le début de la phrase dénote une certaine habitude dans l'action avec c'est l'aube. Le choix de l'inaccompli dans la traduction est très réussi car il marque que l'action peut encore se produire dans le présent du narrateur. Et kâna n'a pas trouvé de place dans cet exemple parce que kâna projette l'action dans le passé et exclut toute possibilité de se produire dans l'actualité du locuteur. De même pour l'exemple suivant :

3 – « *J'ai pensé aux collègues du bureau. A cette heure, ils se levaient pour aller au travail.* » (L'Etranger : 22).

أ - لا رية أنهم يستيقظون في هذه الساعة و يتأهبون للذهاب إلى العمل.³

ب - فهم في هذه الساعة ينهضون للذهاب إلى العمل.⁴

يستيقظون inaccompli (se réveillent)

ينهضون inaccompli (se lèvent)

2-5- Traduire l'imparfait de politesse :

«*J'ai pris sur moi de faire le nécessaire mais je voulais vous en informer* » (L'Etranger : 13).

أ - لذا أخذت على عاتقي إجراء المقتضي غير أنني أحببت أن أحيطك بذلك.⁵

ب - و أخذت على عاتقي أن أقوم بكل ما هو ضروري. و لكنني أردت أن أبلغك ذلك.¹

¹ - Idris, Ayda, op.cit, p. 18.

² - Ghattas, Mohammed, op.cit, p. 107.

³ - Ayoub, Souheil, op.cit, p. 15.

⁴ - Atwi, Fawzi, op.cit, p. 21.

⁵ - Atwi, Fawzi, ibid, p. 13.

En arabe, les formules de politesse n'apparaissent pas dans la morphologie du verbe comme c'est le cas en français. Par contre, le sens de certains verbes peut donner cette nuance pour atténuer les propos comme par exemple, أردت (vouloir), وددت (aimer) ou أحببت. Cela peut être aussi sous la forme d'une question.

- « Je lui ai demandé si on **pouvait** éteindre une des lampes » (*L'Etranger* : 17).

- و سألته إذا كان بالإمكان إطفاء أحد القناديل.²

Le verbe pouvoir à l'imparfait dans cet exemple, n'a ni la valeur d'un imparfait ni celle d'un aspect inaccompli. C'est une concordance au discours indirect. C'est un moyen qui favorise la demande en français. Or, le si ne représente pas une condition. Il signifie est ce que. C'est un présent transposé au discours indirect. Dans les traductions, nous avons à l'unanimité إذا كان بالإمكان (si c'était possible). Le temps employé est le passé avec kâna qui semble être utile pour échapper à la demande direct.

Conclusion :

Après l'étude des différentes traductions de l'imparfait, nous remarquons que ce tiroir verbal peut se traduire par plusieurs manières. Il n'y a qu'à suivre la valeur réelle qu'exprime la forme verbale pour trouver son équivalent en arabe.

¹ - Idris, Ayda, op.cit, p. 11.

² - Idris, Ayda, ibid, p. 13.

Les références bibliographiques :

- 1- Atwi, F et Mar'chli, N, Traduction de L'Etranger, Liban, 1967.
- 2- Ayoub, S, Traduction de L'Etranger, Liban, 1980.
- 3- Berthonneau, A.M et Kleiber, G, « "imparfait de politesse" : rupture ou cohésion ? », Travaux de linguistique, 29, 1994, PP.59-92.
- 4- Berthonneau, A.M et Georges Kleiber, G, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait : L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », Langages, 1993.
- 5- Camus, A, L'Etranger, Gallimard, Pais, 2005.
- 6- Charaudeau, P, Grammaire du sens et de l'expression, Hachette, Paris, 1992.
- 7- Gardes-Tamine, J, La grammaire 2 : syntaxe, Armand Colin, Paris, 1990.
- 8- Ghattas, M, Traduction de L'Etranger, Liban, 1990.
- 9- Idris, A, Traduction de L'Etranger, Liban, 1997.
- 10-Imbs, P, L'emploi des temps verbaux en français moderne, essai de grammaire descriptive, Klincksiek, Paris, 1960.
- 11-Le Guern, M « Note sur le verbe français », Sur le verbe, Presses Universitaires de Lyon, 1986.
- 12-Maingueau, D, Syntaxe du français, Hachette, Paris, 1994.
- 13-Riegel, M, Grammaire méthodique du français, PUF, Paris, 1994.
- 14-Tigeby, K, Précis historique de grammaire française, Akademisk, Forlag, Copenhague, 1974.
- 15-Touratier, C, Le système verbal français, Armand Colin, Paris, 1996.
- 16-Touratier, C, « Récit et temps verbaux », L'information grammaticale, n°41, Paris, 1989.
- 17-Wagner, R.L et Pinchon, J, Grammaire du français classique et moderne, Hachette, Paris, éd 1991.
- 18-Weinrich, H, Le Temps Tempus, traduction française de M. Lacoste, Seuil, Paris, 1973.
- 19-Wilmet, M, « L'éternel imparfait », Modèles linguistiques, t. IX, fasc. 2 : ENASM, Lille, 1987.